



**Sgen-CFDT des Pays de Loire**

9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9

44276 Nantes Cedex 2

Téléphone : 02 51 83 29 30 Fax 02 51 83 29 31

[sgen@cfdsnantes.org](mailto:sgen@cfdsnantes.org)

<http://www.sgencfdsnantes.org>

Le 5 septembre 2016

**C.A.P.D. du 5 septembre 2016  
DECLARATION PREALABLE**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le Sgen-CFDT constate que cette année encore la rentrée s'effectue de manière chaotique. A 2 jours de la rentrée, des écoles et des établissements attendaient de connaître les enseignants affectés ; des personnels ont appris le poste qu'il leur avait été attribué ou que celui-ci avait été modifié, d'autres attendaient des réponses ou ne connaissaient toujours pas leur affectation. Le jour de la rentrée, il restait encore de nombreuses situations non stabilisées.

Nous nous interrogeons sur les nombreux dysfonctionnements du mouvement :

- Sur la cohérence des nominations sur ordre avec par exemple des personnels résidant dans l'agglomération nazairienne nommés dans l'agglomération nantaise et inversement ;
- Sur les distances entre domicile et travail et notamment pour des supports provisoires de titulaires remplaçants avec l'impossibilité de gérer ces situations en raison de la date tardive, des situations familiales (scolarisation des enfants, emploi des conjoints, assistante maternelle...) ;
- Sur les modifications tardives d'affectation pour des collègues ayant déjà préparés leur rentrée ;
- Sur le nombre important de personnel ayant un service ne correspondant pas à leur quotité de travail ;
- Sur les quotités annoncées qui ne sont pas toujours en correspondance avec les besoins des écoles.

Même si nous sommes bien conscients de la charge de travail supportée par les services, nous ne pouvons nous satisfaire de la situation d'incertitude dans laquelle se sont trouvés les collègues avant la rentrée sans information sur leur affectation, sans réponse de l'administration à leurs interrogations.

Le Sgen-CFDT n'a jamais manqué d'intervenir, et ceci depuis la publication des vœux de la première phase, pour permettre la correction des dysfonctionnements. Il ne peut donc accepter ces situations, les perturbations qu'elles entraînent dans les écoles, leurs conséquences sur nos collègues tant sur le plan professionnel que personnel.

Il est temps que s'ouvre un dialogue, sur la base des constats effectués et des engagements que vous avez pris, pour que nos collègues retrouvent des conditions de mutations plus favorables et plus équitables, dans l'intérêt du fonctionnement des écoles. C'est la raison pour laquelle le Sgen-CFDT vous demande de revenir à deux phases de saisie des vœux avec un vœu géographique facultatif.

En ce qui concerne les Inéats, nous souhaiterions avoir plus d'informations sur le traitement des demandes des collègues, sur les choix que vous avez opérés.